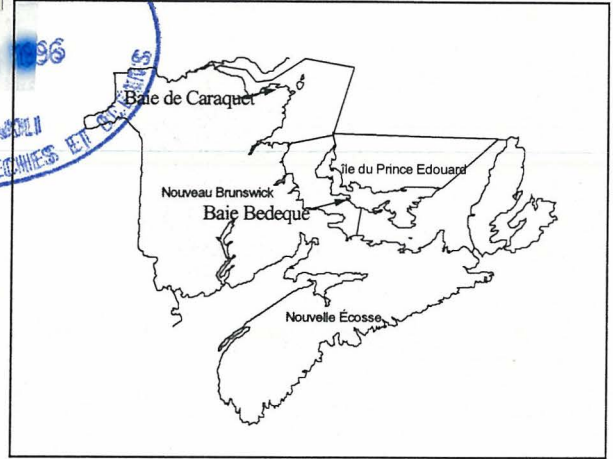




14001313



Huître américaine du sud du Golfe

Renseignements de base

L'huître américaine (*Crassostrea virginica*) est un mollusque bivalve présent dans les eaux peu profondes des baies (depuis le milieu de la zone intertidale jusqu'à 20 m) situées entre le golfe du Mexique et le sud du golfe du Saint-Laurent, qui représente la limite nord de son aire de distribution.

Toutes les populations d'huître du sud du Golfe ont été décimées au cours du siècle par la maladie de Malpèque (à l'Î.-P.-É. de 1915 à 1939 et au N.-B. de 1950 à 1960), si bien que les populations actuelles, implantées à partir de stocks résistants à la maladie originaires de l'Î.-P.-É., sont beaucoup plus petites. Seules les populations d'huître du lac Bras d'Or (Cap-Breton) ont échappé à l'épizootie. Chez l'huître américaine, les sexes sont distincts. La proportion des deux sexes change avec l'âge, l'huître étant protérandrique. On observe une proportion supérieure à 1/1 (femelles/mâles) en faveur des femelles à des longueurs > 70 mm. L'huître atteint souvent la maturité sexuelle à des longueurs > 25 mm (Lavoie 1995). Le frai se produit quand les gonades sont à maturité et que la température de l'eau est supérieure à 20°C. La fertilisation des oeufs est externe. La larve est à l'état planctonique pendant 3 à 4 semaines, après quoi surviennent la métamorphose et la fixation du naissain sur un substrat dur (collecteur) (Booth et Sephton 1993, Lavoie 1995).

Les principales zones de récolte sont situées dans la baie Bédouard, à l'Î.-P.-É. et dans la baie de Caraquet, au N.-B., mais il existe des zones de récolte secondaires dans la baie de Miramichi et à Bouctouche (N.-B.) ainsi que dans les rivières East et West, à l'Î.-P.-É. On trouve aussi d'autres plus petits gisements dans l'ensemble de la région. La superficie totale des lieux de récolte publics ne s'élève qu'à environ 650 ha. Les dernières évaluations de stock ont été effectuées parmi les gisements publics de Bédouard et de Caraquet en 1987. Leurs résultats ont été comparés à ceux des évaluations antérieures, réalisées dans les années 1970.

Suite

La pêche de l'huître a toujours été considérée comme une pêche d'appoint qui correspond aux marchés saisonniers (automne-hiver) reflétant la piètre condition des huîtres durant l'été. Cet état de choses transparait aussi dans le grand nombre de permis de pêche de l'huître (3 495) délivrés dans la région des pêches du Golfe, dont seulement 15 à 20% sont exploités activement par des pêcheurs commerciaux. La Shellfish Association de l'Î.-P.-É. représente le plus grand groupe de pêcheurs d'huître de la Région des Maritimes. Il se pratique une pêche publique* d'automne au N.-B. (du 1^{er} oct. au 31 déc.), à l'Î.-P.-É. (du 15 sept. au 30 nov.) et en N.-É. (du 15 sept. au 30 nov.), mais l'Î.-P.-É. est seule à connaître une pêche active de reparcage (depuis des secteurs contaminés) au printemps (du 1^{er} mai au 15 juill.). Les huîtres récoltées sont reparquées dans des concessions ostréicoles (et non mises en vente directement). La récolte dans les concessions ostréicoles à des fins commerciales a lieu habituellement dans le mois qui précède la pêche d'automne*. La capture dans les secteurs publics se limite à des engins manuels comme les pinces et les râteliers (Sephton et Landry 1992). Une taille minimale réglementaire de 76 mm s'applique dans toute la Région des Maritimes. La pêche récréative est assujettie à l'obtention d'un permis. On sait que le recrutement à la pêche publique prend généralement de 6 à 7 ans, et qu'il est sporadique et imprévisible d'une année à l'autre (Sephton et Bryan 1989b).

Si on exclut les outils de gestion susmentionnés (saison, taille, etc.), on n'a pas beaucoup cherché à régir l'effort de pêche dans les secteurs publics pour diverses raisons, essentiellement à cause de l'absence d'un programme de surveillance efficace des débarquements et d'un système de collecte de statistiques apte à refléter le point d'origine de l'effort de pêche. Pour tenter de maintenir cet effort au niveau actuel, on a déclaré un moratoire sur la délivrance des permis à l'Î.-P.-É. Il est également interdit de transplanter dans le lac Bras d'Or des huîtres d'autres régions, cela pour protéger le stock contre la maladie de Malpèque.

Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada B2Y 4A2 Téléphone : 902-426-8487.
C. élec. : d_geddes@bionet.bio.dfo.ca

An English version is available on request at the above address.

octobre 1996

La pêche

Gestion : On dénombre actuellement 3 495 permis de pêche commerciale dans le sud du Golfe (2 177 au N.-B., 1 078 à l'Î.-P.-É. et 240 dans la partie néo-écossaise du Golfe) visant la pêche d'automne dans les gisements publics. S'y ajoutent 1 078 permis de pêche commerciale (114 au N.-B., 923 à l'Î.-P.-É., 41 dans la partie néo-écossaise du Golfe) visant la pêche de printemps* dans des secteurs contaminés, en vue du reparaillage. Aucune exigence de participation ne limite le renouvellement des permis qui n'ont pas été exploités au cours de l'année. La pêche est actuellement gérée au moyen de saisons (indiquées ci-dessus), d'engins imposés (pincés et râteaux) et d'une taille minimale réglementaire (> 76 mm). On envisage la pratique d'une pêche de reparaillage au printemps dans le gisement public de la baie de Caraquet pour régénérer celui-ci.

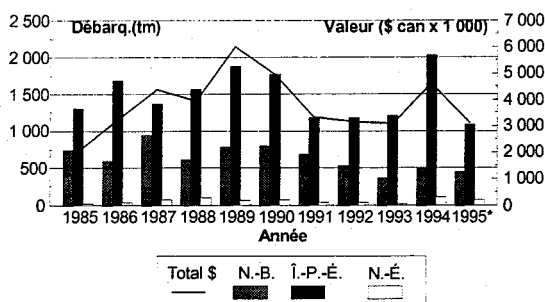
Débarquements

Débarquements (tm) d'huître américaine du sud du Golfe

Zone	85-89						
	Moy.	1990	1991	1992	1993	1994	1995*
N-B	734	792	685	531	363	484	447*
Î.-P.-É.	1 565	1 774	1 181	1 176	1 205	2 034	1 089*
N.-É.	54	66	32	29	19	110	66*
Total	2 353	2 632	1 898	1 736	1 587	2 628	1 602*

* Données préliminaires

Quantités (colonnes) et valeur (courbe) des débarquements d'huître américaine du N.-B., de l'Î.-P.-É. et de N.-É. (sud du Golfe) de 1985 à 1995. Les données de 1995 sont préliminaires.



Les débarquements totaux de 1994 (2 628 tm), sont revenus à des niveaux comparables à ceux qui avaient été observés de 1988 à 1990. Les résultats de 1995 sont incomplets, mais on s'attend à ce qu'ils soient légèrement inférieurs à ceux de 1994. La diminution observée de 1991 à 1993, essentiellement

à l'Î.-P.-É. (de 1 774 tm à 1 181 tm), reflète un problème de commercialisation sur les marchés traditionnels (Québec et Ontario). Cette situation était due d'une part à la piètre qualité des huîtres débarquées et expédiées sur les marchés (catégorie «commerciale» plutôt que «de choix ou de fancy») et d'autre part au mauvais nettoyage des coquilles pour en éliminer les vers polychètes. Toutes les données sur les débarquements proviennent des bordereaux d'achat des transformateurs et reflètent les débarquements combinés de la pêche publique, de la récolte dans les concessions ostréicoles privées et de l'ostréiculture.

Considérations de gestion

Quel est l'état des gisements sauvages et des principaux secteurs de pêche publics?

Il ressort des statistiques commerciales que les prises sont restées relativement stables ces dernières années, mais on sait peu de choses de l'état des stocks sauvages parce que les statistiques sur les débarquements ne sont pas propres aux secteurs de pêche publics. La collecte de données sur l'effort de pêche par gisement améliorerait notre estimation de l'état de la ressource dans les secteurs de pêche publics.

Pour obtenir de plus amples renseignements

communiquez avec : Thomas W. Sephton
 Direction des sciences
 Région des Maritimes
 Centre des pêches du Golfe
 C.P. 5030
 Moncton (N.-B.)
 E1C 9B6
 Tél. : (506) 851-2053
 Fax : (506) 851-2079
 C. élec. : sephton@gfc.dfo.ca

*Glossaire de la pêche coquillière

Pêche publique par reparaillage : Pêche commerciale pratiquée habituellement au printemps conformément à un permis délivré en vertu du *Règlement sur la gestion de la pêche du poisson contaminé* de la Région des Maritimes, les mollusques étant récoltés dans un secteur à contamination marginale et reparaillés dans des concessions en mer non contaminées pour dépuración. N'inclut pas de vente directe à des fins de consommation, mais tous les produits sont dépurés et transformés par des installations de transformation du poisson

enregistrées au niveau fédéral en vertu du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (*National Shellfish Sanitation Program* aux Etats-Unis).

Pêche à bail : Pêche coquillière (habituellement des huîtres) pratiquée en mer à des fins commerciales dans une concession par le titulaire de la concession en vue de la vente directe. Cette activité précède généralement d'un mois (1^{er} sept.) la pêche commerciale en mer d'automne (1^{er} oct.).

Pêche de mollusques contaminés aux fins de reparcage : Pêche coquillière pratiquée à des fins commerciale dans un secteur à contamination bactérienne marginale (tel que défini par Environnement Canada dans le Programme de classification des secteurs coquilliers, dans le cadre du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques), où il est permis de repaquer les mollusques seulement dans un autre secteur coquillier (concession) en mer non contaminé ou dans des installations de dépuración enregistrées avant leur mise en marché à des fins d'alimentation humaine.

Pêche en mer : Pêche coquillière pratiquée à des fins commerciales dans une zone d'eau propre non contaminée par des bactéries (eaux libres propres) tel que défini par Environnement Canada, en vertu du Programme de classification des secteurs coquilliers, dans le cadre du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques.

Pêche conditionnelle dans un secteur coquillier agréé : Pêche coquillière pratiquée à des fins commerciales dans un secteur agréé, à certaines conditions d'accès définies par Environnement Canada en vertu du Programme de classification des secteurs coquilliers, dans le cadre du Programme canadien de contrôle des mollusques. L'accès à ces secteurs peut être interdit à certains moments de l'année à cause de la contamination bactérienne attribuable à de fortes pluies, au ruissellement printanier ou à une défectuosité du poste de pompage des eaux d'égout. Il faut alors procéder à un programme précis d'échantillonnage des eaux et en faire analyser les résultats par un laboratoire certifié avant de les soumettre à Environnement Canada et aux Services d'inspection du MPO, afin de s'assurer que les conditions sont revenues à la normale et que la pêche commerciale dans le secteur peut être autorisée de nouveau.

Pêche dans un secteur coquillier fermé : Pêche coquillière pratiquée conformément à un permis spécial délivré en vertu du *Règlement sur la gestion de la pêche du poisson contaminé* de la Région des Maritimes dans un secteur où toutes les autres activités de pêche commerciale sont interdites à longueur d'année à cause de la contamination bactérienne continue. La contamination provient à la fois de sources définies et non ponctuelles. Tous les coquillages, placés dans des contenants scellés, sont transférés du lieu d'exploitation directement aux installations de dépuración enregistrées où ils feront l'objet d'un régime d'assainissement et de contrôle de la salubrité avant d'être mis en marché pour consommation humaine.

Références

- Booth, D.A. and T.W. Sephton. 1993. Flushing of oyster larvae in a small tidal bay. *Can. Tech. Rep. Fish. Aqua. Sci.* 1945: 21pp.
- Lavoie, R.E. 1995. Culture of the American oyster, *Crassostrea virginica*. *In: Cold Water Aquaculture in Atlantic Canada*. A.D. Boghen (ed.). *Can. Inst. Res. Reg. Develop., Moncton* :191-224.
- Sephton, T.W. and C.F. Bryan. 1988. Abundance, distribution and dynamics of the American oyster population of the public fishing area of Caraquet Bay, New Brunswick. *Can. Tech. Rep. Fish. Aqua. Sci.* 1654:18p.
- Sephton, T.W. and C.F. Bryan. 1989a. Changes in the abundance and distribution of the American oyster population of the Dunk River public fishing area of Bedeque Bay, Prince Edward Island. *Can. Tech. Rep. Fish. Aqua. Sci.* 1677: 21p.
- Sephton, T.W. and C.F. Bryan. 1989b. Changes in the abundance and distribution of the principal American oyster public fishing grounds in the southern Gulf of St. Lawrence, Canada. *J. Shellfish Res.* 8:375-385.
- Sephton, T.W. and T. Landry. 1992. The effects of different fishing methods on the mortality of eastern oysters (*Crassostrea virginica*). *Can. Tech. Rep. Fish. Aqua. Sci.* 1862:10p.